



CONDITIONS GENERALES

Sessions "J'ose la marche active !"

organisées par l'ASBL Promusport.

En vous inscrivant au programme "J'ose la marche active !", vous reconnaissez avoir pris connaissance des conditions générales décrites ci-dessous.

INSCRIPTIONS

Chaque inscription se fait uniquement via le formulaire en ligne sur la page : mc.be/marche-active.

Suite à votre inscription (dans les 2 jours ouvrables), un e-mail de confirmation reprenant les informations pratiques et les coordonnées de paiement vous sera envoyé.

Toute inscription est considérée comme ferme et définitive, sauf notification par e-mail (promusport@mc.be), avant le jour de démarrage de la session ou au plus tard avant d'avoir entamé la deuxième séance.

Afin de pouvoir suivre idéalement l'évolution du programme, il est possible d'intégrer un groupe jusqu'à la 2^{ème} semaine après le début des sessions. Ensuite, les inscriptions seront clôturées.

Les inscriptions sont traitées par ordre d'arrivée. Nous limitons le nombre de participants afin que la session se déroule dans les meilleures conditions possibles.

Les participants doivent avoir 12 ans accomplis pour pouvoir s'inscrire et participer à une session « J'ose la marche active ! ». Pour des raisons de sécurité, les animaux de compagnie ne sont pas admis pendant les séances collectives. Les séances se déroulent sans bâton de marche.

L'organisateur se réserve le droit de ne pas inscrire un participant non en règle de frais d'inscription d'une session précédente.

DESISTEMENT

Tout désistement est à notifier par e-mail (promusport@mc.be) le plus tôt possible pour permettre de libérer la place réservée.

Toute session entamée est due.

Il est possible d'annuler son inscription après la première séance. Le participant peut demander de se désinscrire uniquement s'il en informe par e-mail le service organisateur : promusport@mc.be.

PARTICIPATION AUX FRAIS

Le montant de la participation s'élève à 40 €. Une réduction de 50% est appliquée aux membres de la Mutualité chrétienne (avantage destiné aux membres de la Mutualité chrétienne en ordre de cotisation à l'assurance complémentaire).

Un remboursement peut éventuellement vous être octroyé par votre mutuelle dans le cadre d'un "avantage sport".

ATTESTATION DE FREQUENTATION

Une attestation de fréquentation et de paiement vous sera envoyée par e-mail dès la fin du programme « J'ose la marche active ! ».

ANNULATION D'UNE SESSION

Promusport se réserve le droit d'annuler avant son commencement une session « J'ose la marche active ! » si un remplissage de minimum 10 participants n'est pas atteint ou en cas de force majeure.

Promusport se réserve également le droit d'adapter le programme en cas de force majeure.

ASSURANCES

Le participant en ordre d'inscription est couvert par une assurance souscrite par l'ASBL Promusport auprès de la compagnie "Les AP". Cette assurance prend en charge les éventuels dommages corporels consécutifs à un accident survenu durant une séance encadrée.

L'introduction d'un dossier se fait dans les 48h suivant l'accident, par e-mail (promusport@mc.be) via le document "Déclaration d'accident" complété, signé et accompagné du certificat médical. En cas de besoin, ce document peut vous être remis par votre animateur.

GDPR ET DROIT A L'IMAGE

Les données à caractère personnel que nous demandons lors de l'inscription sont stockées et utilisées uniquement dans le cadre de votre inscription à "J'ose la marche active !". La loi sur la protection de la vie privée vous donne le droit d'accès et de rectification à ces données.

CONTACTS

Pour toutes questions d'ordre administratif : promusport@mc.be